



Enquête sociale à visée psychologique

Par **Lllm**, le **25/02/2023** à **11:20**

Bonjour

J'ai reçu récemment une convocation JAF , mon ex compagne m'assigne pour demander une garde classique nous actuellement en garde alternée.

Elle a une attestation du pédopsy disant que ma fille fait face à un conflit de loyauté. C'est elle qui est à l'initiative de ce suivi elle a toujours amené notre enfant seule. Elle demande une enquête sociale à visée psychologique à titre subsidiaire si elle n'obtient pas la garde classique. Seulement je me retrouve dans une impasse car oui il y a conflit mais c'est elle qui le génère et me dénigre en permanence auprès de notre fille. Seulement elle a pu raconter et faire raconter au pédopsy l'inverse. Que puis-je faire ?

Par **Marck.ESP**, le **25/02/2023** à **11:26**

Bienvenue,

Juridiquement, pour assurer au mieux la défense de votre cause, il vous faut un avocat.